

Elaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ; évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ; évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ; stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Comprendre le cadre institutionnel et réglementaire.
- Connaître les enjeux, obligations et principe de mise en place d'une démarche d'évaluation des des risques professionnels.
- Suivre la démarche de prévention pour participer à son suivi et son évaluation.
- Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels dont les RPS.
- Mettre en œuvre le document unique et le PAPRI Pact.

Renseignements complémentaires

Durée : Selon le prestataire retenu, durée variable de 1 à 4 jours.

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 14 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif

- Cadre législatif et réglementaire : Enjeux de la prévention des risques ; rôles et missions des différents acteurs.
- Structurer et mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels : Analyse de l'existant, identifier les unités de travail, les dangers pour formaliser les risques et les évaluer.
- Mobiliser des techniques de recueil, analyser les retours terrain, les comparer et les intégrer aux données du DU.
- Finaliser et valider les éléments de cadrage pour déployer son évaluation des risques.
- Définir et mettre en place son PAPRI Pact.
- Mise à jour du DU et du PAPRI Pact via la définition du renouvellement annuels et avec les risques récent, tel que la Covid-19.

Public

Directions et encadrement, RH, chargés de prévention, représentants du personnels en charge de la prévention

Exercice

2024

Code de formation

AFR 7.10

Nature

AFR

Organisé par

JLO ou Compétences Prévention ou Relyens

Durée

N/C

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences